

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

No. 424.

1re Session, 4me Parlement, 16 Victoria, 1853.

B I L L .

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil, pour l'année mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres dépenses se rattachant au service public.

Première lecture, Mardi 31 mai, 1853.

Deuxième lecture, Jeudi 2 Juin, 1853.

(500 Copies.)

HON. M. HINCKS.

S. Derbishire & G. Desbarats, Imprimeur de la Reine.

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil, pour l'année mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres dépenses se rattachant au service public.

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

ATTENDU que par le message de Son Excellence, le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef de cette Province du Canada, en date du dix-huitième jour de novembre, dans l'année mil huit cent cinquante-deux, et que d'après les estimations qui accompagnent le dit message transmis aux deux chambres de la législature provinciale, il appert que les sommes ci-après mentionnées sont requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil de cette province pour l'année mil huit cent cinquante-deux, auxquelles il n'est pas autrement pourvu par la loi, et aussi pour défrayer les dépenses relatives à certains édifices publics, et pour d'autres fins indiquées dans le dit message et les dites estimations : à ces causes, qu'il plaise à Votre Majesté qu'il soit statué, et qu'il soit statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative de la province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé : *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas Canada, et pour le gouvernement du Canada*, et il est par le présent statué par la dite autorité, que sur et à même les deniers non appropriés formant partie du fonds consolidé des revenus de cette province, il sera et pourra être employé une somme n'excédant pas en totalité deux cent quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-huit louis, quinze chelins et trois deniers courant, pour défrayer les diverses charges et dépenses du gouvernement civil de cette province, et pour d'autres fins, pour l'année mil huit cent cinquante-deux, portées dans la cédula annexée au présent acte.

Préambule.

Octroi de £244,588 15 3 à même le fonds consolidé du revenu.

II. Et qu'il soit statué, que sur et à même les deniers non appropriés formant partie du fonds des Jésuites, il sera et pourra être payé et employé une somme n'excédant pas quatre mille

Octroi de £4000, sur les biens des Jésuites.

suites, et
£5000 sur le
fonds des
écoles.

louis courant, et sur et à même la balance non appropriée de cette partie du fonds des écoles communes qui appartient au Bas-Canada, une somme n'excédant pas cinq mille louis, pour le soutien de certaines institutions d'éducation dans le Bas-Canada, tel que mentionné dans la cédule susdite.

5

Clause de
comptabilité.

III. Et qu'il soit statué, qu'il sera rendu compte à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, par la voie des lords commissaires de la trésorerie pour le temps d'alors, de l'emploi légal des deniers appropriés par le présent acte, en telles manière et forme qu'il plaira à Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs l'or- 10
donner.

Clause de
comptabilité.

IV. Et qu'il soit statué, qu'un état détaillé des deniers dépensés sous l'autorisation du présent acte, sera présenté à l'assemblée législative de cette province, durant les premiers quinze jours de la première session du parlement provincial 15
qui suivra telles dépenses.

CÉDULE.

SOMMES OCTROYÉES A SA MAJESTÉ PAR LE PRÉSENT ACTE, ET FINS
POUR LESQUELLES ELLES SONT OCTROYÉES.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant,	Courant.
	£ s. d.	£ s. d.
<i>Etat-Major de la Milice.</i>		
Salaires de deux députés adjudants généraux de milice.....	1000 0 0	
“ de trois commis dans le bureau.....	505 0 0	
Salaires d'un messenger dans do	75 0 0	
Dépenses contingentes d'impressions, frais de poste, papeterie.	300 0 0	
Salaires d'un aide-de-camp provincial.....	200 0 0	
		2080 0 0
<i>Dépenses de la Législature—Conseil Législatif.</i>		
Salaires de l'orateur.....	500 0 0	
“ du greffier.....	500 0 0	
“ de l'assistant greffier et traducteur français.....	400 0 0	
“ du greffier en loi.....	250 0 0	
“ du chapelain et libraire.....	200 0 0	
“ du gentilhomme huissier de la verge noire.....	100 0 0	
“ du sergent d'armes.....	100 0 0	
“ du messenger en chef.....	100 0 0	
“ du portier.....	60 0 0	
“ de trois messagers pour la session à £45 chacun.....	135 0 0	
Dépenses contingentes.....	5000 0 0	
		7345 0 0
<i>Assemblée Législative.</i>		
Salaires de l'orateur depuis le 19 août jusqu'au 31 décembre, 1852, à £500 par année.....	183 8 6	
“ du greffier.....	500 0 0	
“ de l'assistant greffier.....	400 0 0	
“ du traducteur anglais et greffier en loi.....	350 0 0	
“ du traducteur français.....	250 0 0	
“ du greffier de la couronne en chancellerie.....	150 0 0	
“ du sergent d'armes.....	100 0 0	
Dépenses contingentes (à part l'indemnité des membres)....	34000 0 0	
		35933 8 6
<i>Pensions à des Officiers, etc., des ci-devant corps Législatifs du Haut et du Bas-Canada.</i>		
William Ginger, comme ci-devant sergent d'armes du conseil législatif du Bas-Canada.....	66 13 4	
Louis Noreau, comme messenger de do.....	20 0 0	
Pierre Lacroix, comme do de do.....	18 0 0	
L. B. Pinguet, comme ci-devant greffier des comités, chambre d'assemblée de do.....	66 13 4	
Samuel Waller, comme do de do.....	100 0 0	
William Coates, comme ci-devant copiste dans la chambre d'assemblée du Haut-Canada.....	133 6 8	
François Rodrigue, comme messenger de do du Bas-Canada....	18 0 0	
John Bright, comme do au conseil législatif, Haut-Canada....	20 0 0	
Louis Gagné, comme do chambre d'assemblée, Bas-Canada....	19 0 0	
		460 13 4

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant.	Courant.
<i>Autres Pensions</i>		
Jacques Brien, pour blessures reçues au service public.....	£ 20 0 0	
Margaret Powell, comme ci-devant gardienne des bureaux publics, à Toronto.....	35 0 0	
do allocation au lieu des chambres occupées par elle dans les bâtieses publiques, à Toronto.....	20 0 0	
Antoine Hamel et sa femme, allocation pour l'usage de leur terre sur l'île d'Anticosti par la maison de la Trinité..	25 0 0	
Mme. McDonell, allocation viagère pour son douaire sur cer- taines terres prises par les ci-devant commissaires du canal Welland.....	50 0 0	
Mme. veuve Antrobus, deux mois de pension, du 1er novem- bre au 31 décembre 1852, à £200 par an.....	33 6 8	
		183 6 8
<i>Hôpitaux et autres Institutions de Charité.</i>		
Aux commissaires pour le soulagement des malades indigens dans le district de Québec.....	1000 0 0	
do dans le district de Montréal.....	1000 0 0	
do dans le district des Trois-Rivières.....	700 0 0	
A la corporation de l'Hôpital-Général à Montréal.....	1000 0 0	
Aux directeurs de l'Asile des orphelins protestantes à Qué- bec.....	100 0 0	
A la société bienveillante des Dames de Montréal, pour les veuves et les orphelins.....	100 0 0	
A l'asile des orphelins catholiques romains de Québec.....	100 0 0	
do des orphelins protestants de Montréal.....	100 0 0	
do des orphelins de Québec.....	100 0 0	
A l'association charitable des Dames de l'asile catholique ro- main à Montréal.....	100 0 0	
A l'hospice de la maternité de l'université à Montréal.....	50 0 0	
A l'hospice de la maternité sous la direction des Sœurs de la Miséricorde.....	50 0 0	
Pour le soutien de l'asile des aliénés à Toronto.....	700 0 0	
Aide à l'asile temporaire des aliénés à Deuxpost près de Québec	7500 0 0	
“ à l'hôpital d'Hamilton.....	500 0 0	
“ à l'Hôpital-Général de Toronto.....	750 0 0	
“ à la maison d'Industrie de Toronto.....	500 0 0	
“ pour le soulagement des malades indigents à Kingston.	500 0 0	
“ à l'Hôpital-Général de Kingston.....	300 0 0	
“ à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Kingston.....	150 0 0	
“ à l'hôpital protestant de Bytown.....	75 0 0	
“ à l'hôpital catholique romain de Bytown.....	75 0 0	
		22250 0 0
<i>Diverses institutions publiques.</i>		
Octroi en faveur de la faculté médicale du collège McGill...	250 0 0	
“ de l'école de médecine de Montréal.....	250 0 0	
“ de Québec.....	250 0 0	
“ de la société littéraire et historique de Québec	50 0 0	
“ de la société d'histoire naturelle à Montréal.	50 0 0	
“ de l'institut des Artisans à Québec.....	50 0 0	

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant.	Courant.
	£ s. d.	£ s. d.
<i>Diverses institutions publiques—Continuées.</i>		
Octroi en faveur de l'institut des Artisans à Montréal.....	50 0 0	
“ “ à Kingston.....	50 0 0	
“ “ à Toronto.....	50 0 0	
“ “ à London, H.-C.....	50 0 0	
“ “ à Niagara.....	50 0 0	
“ “ à Hamilton.....	50 0 0	
“ “ à Belleville.....	50 0 0	
“ “ à Brockville.....	50 0 0	
“ “ à Bytown.....	50 0 0	
“ “ à Cobourg.....	50 0 0	
“ “ à Perth.....	50 0 0	
“ “ à Picton.....	50 0 0	
“ “ à Guelph.....	50 0 0	
“ “ à St. Thomas.....	50 0 0	
“ “ à Brantford.....	50 0 0	
“ “ à Ste. Catherine.....	50 0 0	
“ “ à Goderich.....	50 0 0	
“ “ à Whitby.....	50 0 0	
“ “ aux Trois-Rivières.....	50 0 0	
“ “ à Simcoe.....	50 0 0	
“ “ à Woodstock.....	50 0 0	
“ de l'Athénée à Toronto.....	100 0 0	
“ de l'association provinciale d'agriculture du Haut-Canada.....	1000 0 0	
“ do do do du Bas-Canada.....	1000 0 0	
“ de l'association des instituteurs de Québec, pour leur bibliothèque.....	50 0 0	
“ de l'Institut Canadien de Toronto.....	250 0 0	
		4350 0 0
<i>Bureau d'Agriculture.</i>		
Pour disséminer les connaissances agricoles dans la province, et faciliter l'immigration.....	2000 0 0	
Pour le salaire de deux commis à \$200 par an chacun, un depuis le 1er avril, et l'autre depuis le 19 août.....	223 7 5	
Pour un messager, à £75 par an, depuis le 1er avril.....	56 5 0	
		2279 12 5
<i>Dépenses contingentes de l'administration de la justice.</i>		
Dans le Haut et le Bas-Canada, dépenses auxquelles il n'est pas autrement pourvu.....	30000 0 0	
Octroi en faveur du pénitencier provincial à Kingston.....	6000 0 0	
Pour les salaires de quatre juges dans le Bas-Canada, en sus de ceux auxquels il est pourvu dans la liste civile.....	4000 0 0	
Addition au salaire du juge provincial du district de St. Fra- çois.....	194 9 0	
		40194 9
<i>Item divers.</i>		
Pour payer le salaire du député registrateur provincial et tra- ducteur français du gouvernement.....	116 13 0	
Pour allocations aux gardiens des dépôts de provisions sur le fleuve St. Laurent pour le soulagement des Naufragés.....	200 0 0	

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excedant pas— Courant.	Courant.
<i>Items divers—Continuées.</i>		
	£ s. d.	£ s. d.
Pour l'achat de provisions pour les dits dépôts.....	150 0 0	
Allocation à Pierre Brochu, pour résider sur le chemin de Kempt pour assister les voyageurs sur ce chemin.....	25 0 0	
“ à Jonathan Noble, pour la même fin.....	25 0 0	
“ pour une personne qui réside pour la même fin au pied du lac Matapédia.....	25 0 0	
“ “ à Assametquagan.....	25 0 0	
“ pour légères réparations sur le chemin de Kempt.....	25 0 0	
Dépense de l'impression des lois et autres impressions pour le service public.....	6000 0 0	
Arrrages des impressions de 1851.....	1443 15 6	
Dépenses de la distribution des lois.....	350 0 0	
Réparations au chateau St. Louis, à l'hôtel St. George et autres édifices occupés comme bureaux, y compris les loyers et cotisations pour iceux.....	7500 0 0	
Pour faire face aux dépenses imprévues dans les diverses branches du service public.....	500 0 0	
Dépenses contingentes du bureau du greffier de la couronne en chancellerie.....	50 0 0	
Part des frais de l'entretien des phares sur les Isles St. Paul et Scatterie, dans le Golfe.....	750 0 0	
Pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'observatoire de Québec, et le mettre en état de se procurer une boule et autres appareils.....	507 15 11	
Pour salaire additionnel à John Drysdale, commis dans le bu- reau de l'inspecteur-général.....	25 0 0	
Pour salaire additionnel à trois messagers, un pour le bureau du secrétaire provincial, un pour le receveur-général et un pour l'inspecteur-général, à £10 chacun.....	30 0 0	
Pour deux do, un dans le bureau du secrétaire du gouverneur- général. et un pour le département du secrétaire provin- cial, à £19 chacun.....	38 0 0	
Pour le salaire d'un messager dans le bureau du régistrateur provincial.....	75 0 0	
Pour le salaire du secrétaire du bureau des Statistiques.....	75 0 0	
Salaire du commis attaché au département de l'inspecteur- général, résidant à Québec, pour surveiller les intérêts de la couronne relativement aux prêts faits aux vic- times des grands incendies de cette cité, en 1845.....	200 0 0	
“ d'un commis dans le département de l'inspecteur- général, branche de la douane, à 10s par jour.....	183 0 0	
“ de deux commis additionnels dans do do à £150 par année.....	300 0 0	
Allocation au principal commis-contrôleur à £50 par an, et au premier teneur de livre dans le bureau de l'inspecteur- général, à £25 par année, en considération du travail additionnel qui leur a été imposé dans la tenue des livres, afin d'enregistrer le grand nombre de débentures provinciales en circulation, et calculer l'intérêt sur celles, à £75 par an, depuis le 1er septembre, jus- qu'au 31 décembre 1852.....	25 0 0	

1347.

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant.	Courant.
<i>Items divers—Continuées.</i>	£ s. d.	£ s. d.
Pour salaire additionnel à C. E. Anderson, commis confidentiel dans le bureau du receveur-général, pour l'année.....	100 0 0	
Dépenses des commissaires sous l'autorité de la 9 ^e Vict., chap. 38, pour s'enquérir de matières en rapport avec le service public, et prendre des témoignages sous serment.....	150 0 0	
Arrérages du salaire de A. Hawkins, comme officier préposé à l'engagement des matelots à Québec, du 17 août au 31 décembre 1847, à £250 par année.....	92 18 7	
Compensation à O. Côté, commis dans le bureau du conseil exécutif, pour le montant d'un double loyer payé par lui lors de la translation des départements publics, de Montréal à Toronto, dans l'automne de 1849.....	10 0 0	
“ à W. A. Himsworth, commis dans do.....	10 0 0	
“ à W. H. Lee, agissant comme greffier dans do.....	31 10 0	
“ à C. E. Anderson, commis dans le bureau du receveur-général, pour do.....	25 0 0	
“ à T. D. Harington, commis comptable dans le bureau du secrétaire-provincial, pour do.....	31 12 6	
“ à E. J. King, commis du département du maître-général des postes, pour transport de Montréal à Toronto, et de Toronto à Québec.....	22 1 8	
“ à J. Ekins, de Woodstock, pour pertes éprouvées par lui pour n'avoir pas obtenu une concession de certains lots de terre dans le Gore entre les townships de Crowland et Humberton, à laquelle il avait droit en vertu d'un ordre en conseil.....	300 0 0	
Pour réparations nécessaires au chemin du portage de Témiscouata, pour la sûreté des courriers et des malles passant par là.....	100 0 0	
Pour le salaire de W. R. Wright, ci-devant commis dans le bureau du secrétaire provincial, pour le quartier finissant le 31 mars dernier.....	43 15 0	
Pour payer la balance du coût (£69 15 7) d'un lot de terre acheté comme site d'un asile des aliénés près de Montréal, avec intérêt sur icelle pendant 11 mois, à W. M. Ross.....	73 12 4	
Pour arrérages de salaire dus à J. E. Turcotte, écuyer, comme ci-devant solliciteur-général du Bas-Canada, du 22 mai au 7 décembre 1847, à £600 par année.....	328 15 3	
Pour l'érection de deux asiles pour les sourds-muets et pour les aveugles, £5,000 chaque.....	10000 0 0	
Pour l'érection de deux prisons pour les jeunes délinquants, £5,000 chacune.....	10000 0 0	
Pour l'achat du terrain et l'érection d'une maison de douane à Stamford.....	200 0 0	
Dépense pour recueillir et copier certains documents relatifs à la tenure seigneuriale, y compris l'impression.....	2500 0 0	
Pour indemniser P. Jolicœur, milicien, pour son scrip.....	15 0 0	
Pour do François Lefebvre dit Beaulac.....	15 0 0	
Pour do Joseph Pagé.....	15 0 0	

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant.	Courant.
	£ s. d.	£ s. d.
<i>Items divers—Continuées.</i>		
Pour l'acquisition d'un édifice employé comme station pour la police riveraine à Québec.....	150 0 0	
Pour un bureau de poste à Québec.....	4500 0 0	
Pour do do à Montréal.....	£4500 0 0	
Pour l'acquisition d'un site à do.....	3000 0 0	
	7500 0 0	
Nouvelles annuités pour les sauvages.....	1100 0 0	
Pour la protection des pêcheries dans le golfe.....	1000 0 0	
Octroi en faveur d'une école de navigation.....	1000 0 0	
Pour le salaire d'un commis temporaire dans le bureau du registraire provincial, du 20 septembre au 31 décembre 1852, à £150 par an.....	41 19 8	
Dépenses de voyage des honorables MM. Hincks, Taché et Young, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, etc.....	134 14 6	
Dépenses de l'hon. M. Hincks pour aller en Angleterre, de février à juin 1852.....	327 6 7	
Pour aider à établir les terres vacantes de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada.....	30000 0 0	
Dépenses ultérieures occasionnées par la translation des départements publics de Toronto à Québec.....	2201 6 3	
Salaire d'un commis employé à mettre en ordre les archives publiques à Montréal du 14 janvier au 31 décembre 1852, à 10s. par jour.....	176 0 0	
Inspecteurs du pénitencier, et frais de visite des prisons dans toute la province.....	250 0 0	
Payé pour le soulagement des victimes des derniers incendies à Montréal.....	2500 0 0	
Pour payer la balance des dépenses résultant de l'exhibition industrielle de Londres, en 1851.....	1500 0 0	
Salaire additionnel du teneur de livres dans le bureau du receveur-général, à £50 par année, du 1er septembre au 31 décembre 1852.....	16 13 4	
Arrangés de frais de port à compte des dépenses de la distribution des lois et de la Gazette du Canada.....	531 10 2	
Pour faire face à certaines dépenses indispensables encourues durant l'année 1851, tel que détaillé dans l'état No. 39 des comptes publics de cette année, mis devant la législature.....	12510 14 7	
Somme additionnelle requise pour compléter l'acquisition de Spencer Wood, et pour faire face aux montants dus aux entrepreneurs, etc., pour les nouveaux ouvrages faits sur cette propriété.....	15094 17 10	
		123243 16 8
<i>Education—Haut-Canada.</i>		
Octroi ordinaire en faveur du Collège du Haut-Canada.....	1111 2 2	
“ du Collège Victoria.....	500 0 0	
“ du Collège de la Reine (Queen's College).....	500 0 0	
“ du Collège de Régipolis à Kingston.....	500 0 0	
		2611 2 2

CÉDULE—Continuée.

SERVICE.	Une somme n'excédant pas— Courant.	Courant.
	£ s. d.	£ s. d.
<i>Education—Bas-Canada—Continuée.</i>		
Octroi au collège Masson, pour compléter l'édifice.....	300 0 0	
“ au collège Rigaud, Vaudreuil.....	250 0 0	
“ à l'académie de Huntingdon, pour achever l'édifice....	100 0 0	
“ au collège de Bytown, pour l'éducation d'élèves du comté d'Ottawaia.....	150 0 0	
“ au collège de St. Hyacinthe, pour achever l'édifice....	1000 0 0	
“ à l'université du collège McGill, pour liquider sa dette.	1000 0 0	
“ à l'institution des sourds-muets de l'industrie.....	150 0 0	
“ à l'école des garçons à Yamachiche.....	50 0 0	
“ à “ pour compléter la bâtisse.....	150 0 0	
“ à l'école des filles à Yamachiche.....	50 0 0	
“ à “ pour compléter la bâtisse.....	150 0 0	
“ à l'académic des filles à St. Thomas, Québec.....	75 0 0	
“ à “ pour compléter la bâtisse.....	300 0 0	
“ au collège de la Pointe-Lévi, pour achever la bâtisse..	300 0 0	
“ à l'académie de Beauharnois.....	50 0 0	
“ à l'académie de Rimouski, pour achever la bâtisse....	200 0 0	
“ à l'académie de Kamouraska, pour l'achèvement de la bâtisse.....	200 0 0	
“ à l'académie de Mascouche.....	50 0 0	
“ à “ pour l'achèvement de la bâtisse.....	100 0 0	
“ à l'académie des filles de St. Michel, pour compléter l'édifice.....	150 0 0	
“ à l'académic de la Pointe-Claire, pour l'achèvement de l'édifice.....	200 0 0	
“ à l'académie de St. Jean.....	50 0 0	
“ à “ pour compléter l'édifice.....	200 0 0	
Total pour le Bas-Canada.....£	12657 4 6	
Pour former cette somme on a intention de prendre sur le fonds des biens des jésuites.....£4000 0 0		
Aussi,—la somme suivante sur la balance non- encore dépensée du fonds des écoles com- munes du Bas-Canada.....£5000 0 0		
	9000 0 0	
		3657 4 6
Total à même le fonds du revenu consolidé.....	£	244598 15 3